

INAUGURATION OFFICIELLE



Jeudi, le 30 octobre 2008 à 10h00

**Centre culture et environnement Frédéric Back
870 avenue De Salaberry**

Le Centre culture et environnement Frédéric Back est l'infrastructure qui héberge sous un même toit le plus grand nombre d'organismes environnementaux au Québec. Il rassemble aussi des entreprises d'économie sociale dynamiques au service de la communauté ainsi que des organismes culturels novateurs. Il constitue non seulement un lieu communautaire voué au développement des collectivités viables, au respect de l'environnement et à la promotion de la culture, mais il symbolise parallèlement un modèle de bâtiment durable par ses innovations en matière de technologies vertes.

La journée débutera par une conférence de presse à 10h00 et on procédera par la suite à l'inauguration avec M. Back. Un verre de l'amitié sera servi, ainsi que des bouchées apprêtées à partir de produits locaux et régionaux. La journée se poursuivra par des visites guidées qui permettront de découvrir les innovations du Centre culture et environnement Frédéric Back et de faire une tournée de familiarisation avec les organismes qui y ont pignon sur rue. Les visiteurs pourront aussi assister au visionnement du film-documentaire « Le mur de paille ». Cet événement sera l'occasion pour la direction du Centre de l'environnement – Écobâtiment de prendre le temps de remercier les partenaires ayant contribué à sa mise en oeuvre, à son succès en plus d'annoncer les objectifs pour l'avenir.

Par souci de planification et d'organisation, nous vous demandons de bien vouloir confirmer votre présence auprès de :

Mélissa Tremblay

Agente de communication
Centre de l'environnement – Écobâtiment
melissa.tremblay@centreenvironnement.org
Téléphone : (418) 522-0005 poste 3166

SOMMAIRE

- ⊙ Arrêtons de jouer à l'autruche face au climat 2
- ⊙ Semaine des transports collectifs et actifs 2008 : du 21 au 28 septembre 4
- ⊙ Pour agir sur le cours de sa planète 5
- ⊙ À l'aube de ces dix ans : un Phénix pour Québec'ERE 6
- ⊙ Les idées allant vert plus en détail 6
- ⊙ Pour des événements écoresponsables 9
- ⊙ Collecte de feuilles mortes et de gazon 2008 — MRC de la Côte-de-Beaupré 9
- ⊙ Exposition et programmation ECOresponsable 10
- ⊙ Une journée portes ouvertes 10
- ⊙ Environnement, encore plus facile d'être à l'affût de tout ce qui se passe ! 11
- ⊙ La Fondation communautaire du grand Québec 12
- ⊙ Amélioration de la qualité des habitats dans la rivière du Berger 13
- ⊙ Le plan directeur de l'eau de la CAPSA 14
- ⊙ Un groupe d'action bénévole d'Équiterre à Québec 15
- ⊙ Des alevins diplômés des écoles 16
- ⊙ Plantation d'arbres dans la région de Québec 17
- ⊙ Forêt penser à s'unir 18
- ⊙ Le défi de l'éducation forestière 20
- ⊙ Plan de mise en valeur de la pointe aux Pins 21
- ⊙ Les boisés urbains : lieux de rencontre 22

LE BULLETIN D'INFORMATION

– Coordination –

Mélissa Tremblay

– Collaborateurs pour ce numéro –

• Marie-Ève Leclerc • Maude Legadec-Gaulin

• Martin Vaillancourt • Barbara Genest

• Mathieu Painchaud-April • Cathy Dubé

• Cindy-Diane Rhéault • Lise Bissonnette

• Céline Porlier • Nancy Dionne • Nancy

Blanchette • Johanne Lavallée • Mathieu

Turgeon • Pascal Grenier • Karine Perron •

Alexandre Baker • Agnès Verstraete •

Stéphanie Bourgault

– Révision linguistique –

Natacha Auclair

– Conception graphique –

Corsaire design

info@corsairedesign.com

– Date de tombée des textes et publicités –

15 novembre 2008

Conseil régional de l'environnement-**région de la Capitale nationale****(CRE-Capitale nationale)**

870, avenue De Salaberry, bureau 312

Québec, Qc, G1R 2T9

Téléphone : (418) 524-7113

Télécopieur : (418) 524-4112

Courriel : info@cre-capitale.org

*Ce bulletin est reproduit par Corsaire design**et le Centre de services en développement**durable (CSDD) sur photocopieur numérique**Canon et est imprimé sur du papier recyclé**de marque Rockland contenant 30 % de**fibres post-consommation.***Ce Bulletin a été rédigé en tenant compte****de la nouvelle graphie**

Arrêtons de jouer à l'autruche face au climat

Par Marie-Ève Leclerc

CRE-Capitale nationale

L'année 2008 aura été une année de records. Non pas à travers les performances de nos athlètes à Beijing, mais plutôt par la générosité sans limites quant aux précipitations envoyées par dame Nature. Si elle voulait nous exprimer quelque message, on pourrait interpréter ces symptômes comme un ras-le-bol et une tristesse sans fond face à une humanité qui surexploite ses ressources. Sans vouloir plonger dans des extrapolations spirituelles, il est clair que la planète souffre d'un dérèglement climatique, d'une fièvre aigüe. Le National Climatic Data Center rapportait dans son bulletin de mars 2008 que le réchauffement planétaire poursuit son cours en inscrivant au tableau des records un accroissement de 1,78 °C de la température moyenne globale ainsi qu'une température moyenne de l'hémisphère nord en hausse de 2,24 °C. Confrontées à cette situation, les glaces de l'Arctique canadien se découvrent pour laisser libre le passage du Nord-Ouest pour une deuxième année consécutive, alors qu'à peine quelques kilomètres de glace bloquent pour peu de temps encore cette route empruntée avec difficulté par Roald Amundsen en 1903 (National Snow and Ice Data Center, le 11 août 2008).

Les conséquences de ce bouleversement du climat planétaire se font sentir à grande comme à petite échelle : des écosystèmes entiers sont affectés et la faune, animale comme humaine, doit et devra s'adapter à ces perturbations en modifiant ses comportements et en acceptant de mettre de côté un certain confort, souvent acquis au détriment des ressources du milieu naturel.

La faute, c'est les autres

Il est extrêmement malheureux de constater que les changements climatiques affectent davantage les plus démunis de l'humanité (les pays en développement subissent 67 % des morts liées aux catastrophes naturelles) alors qu'ils ont une responsabilité moindre quant aux causes des changements climatiques (deux Chinois sur dix, comparativement à neuf Américains sur dix, possèdent un véhicule). Il est facile de porter des accusations sur la contribution de l'Inde ou de la Chine, alors que cette dernière émet quatre fois moins de dioxyde de carbone (CO₂) par habitant que les États-Unis. S'il est vrai que leurs secteurs industriels y sont extrêmement polluants, faute de normes environnementales, et que la croissance économique s'effectue à un rythme alarmant, cela au détriment des milieux naturels et de la préservation des écosystèmes, il faut garder en tête que cette production est souvent effectuée au bénéfice des pays développés, en l'occurrence celui des consommateurs occidentaux. Nous satisfaisons nos comportements de consommateurs bien éduqués par les publicitaires mercantiles en achetant des produits et des services dont l'utilité ou le besoin sont questionnables et dont la durabilité est balayée du revers de la main. Notre conscience a beau vouloir se ranger du côté des valeurs sociales et environnementales, devant tant de bas prix, la raison s'efface pour ne laisser transparaître que le critère du portemonnaie. En réalité, le coût environnemental et social n'est pas inclus dans le prix payé à la caisse, ce qui occasionne une distorsion vis-à-vis des produits respectueux des ressources et des droits humains, en plus d'imposer d'énormes fardeaux aux écosystèmes et aux être humains qui, souvent, peinent à survivre dans cette société mondialisée capitaliste. En achetant des produits de la Chine, entre autres, nous encourageons un moyen de production polluant, dénigrant les droits humains et détruisant les écosystèmes locaux et mondiaux. En adoptant une vision plus intégrée de la problématique, nous prendrons conscience que les substances toxiques, le smog et les gaz à effet de serre ne s'importent pas des frontières géographiques et que nous respirerons et boirons demain l'air et l'eau contaminés là-bas aujourd'hui.

Outils de moyens financiers confortables, nous croyons que nous pouvons acheter le droit de polluer. Pour reprendre le proverbe de Saint-Exupéry, « nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants ». Nul ne peut prétendre avoir des droits (polluer) sans accepter les responsabilités qui les accompagnent (dépolluer). Pour illustrer l'adage en termes concrets, c'est comme si nous léguions à nos enfants chaque sac de poubelle que nous mettons religieusement au bord de la rue chaque semaine, faute de ne savoir comment valoriser nos ressources devenues déchets après une utilisation unique.

Avec le temps qu'il a fait cet été, les sceptiques commencent à se rallier du côté des experts et des « écolos », ce qui en soi constitue une bonne nouvelle. Plus il y aura de convaincus, meilleures seront les chances d'influencer les politiques et les programmes de réduction des gaz à effet de serre de nos gouvernements. Si cette nouvelle conscience écologique gagne en popularité, il n'est cependant pas certain que les comportements suivront la tendance. La plupart des humains, peu importe leur origine ou leur culture, éprouvent certaines difficultés à l'autocritique, ce qui se traduit par une extrême réticence à changer leurs comportements individuels. Encabanés dans un confort matériel que nous ne voulons pas voir réduire, il est toujours plus facile de rejeter les torts et de lancer la faute sur autrui. Pourtant, en termes de changements climatiques, nous sommes tous passagers d'un même bateau en train de sombrer. L'heure n'est donc plus aux accusations, mais plutôt aux actions concrètes et déterminantes. À pelleter le problème en avant et à refuser d'agir ou de prendre des mesures drastiques maintenant, l'infection planétaire s'amplifie de manière exponentielle et entraîne des coûts inversement proportionnels à notre rapidité d'action.

La culture de l'automobile

Au Québec, le secteur des transports représente plus de 38% de toutes les émissions. Il faut savoir que les Québécois et les Canadiens sont parmi les plus grands utilisateurs de la voiture : 80 % des navetteurs l'utilisent pour leurs déplacements (Statistique Canada, 2006). À Québec, à peine 10 % privilégient le transport en commun, l'une des plus faibles proportions canadiennes (21 % à Montréal). Pire, 40 % des gens qui habitent à moins d'un kilomètre de leur lieu de travail utilisent l'automobile (CMQ, 2008). Pour lutter contre les changements climatiques, de grands efforts devront être faits pour augmenter l'utilisation des transports viables et délaisser l'automobile, responsable d'environ quatre tonnes de gaz à effet de serre (GES) sur les six émissions annuellement par chaque individu. Bien que la technologie automobile se soit améliorée, elle tarde à nous sortir de notre dépendance pétrolière. Un changement de comportement vis-à-vis nos habitudes de transport est primordial.

Il ne s'agit pas ici de bannir la voiture, mais d'en faire un usage beaucoup plus raisonnable. Se débarrasser de son automobile n'est certes pas l'action la plus facile à appliquer dans la situation actuelle où toute notre société a été développée en fonction de ce mode de transport. Il faudra cependant un réel effort individuel et collectif pour lutter contre les changements climatiques. Il faut questionner nos habitudes, revoir nos

déplacements, investir des efforts pour utiliser des moyens alternatifs à l'automobile et délaisser toutes ces raisons que nous jugeons bonnes, voire mieux les unes que les autres, pour pardonner nos fautes et notre dépendance à la voiture. Serait-il possible que ces raisons ne soient, en fait, que le reflet d'un laisser-aller, d'une inconscience de l'urgence d'agir face aux changements climatiques, d'une simple insouciance volontaire, d'un confort que nous refusons de voir diminuer? Des solutions existent à l'auto-solo : le covoiturage, le transport en commun, le vélo, l'auto-partage, etc., d'autant plus que les économies réalisées en temps et en argent valent amplement l'effort investi (une voiture coûte annuellement 9 000 \$, comparé à 1 000 \$ pour l'utilisation du transport en commun).



Vélos en libre service, Montpellier

Un petit geste, une grande révolution

Plusieurs actions peuvent être entreprises pour lutter contre les changements climatiques : investir massivement dans les infrastructures de transport en commun, contrôler l'urbanisation, développer des énergies propres, supporter la recherche et l'innovation et, en tant qu'individu, accomplir des petits gestes au quotidien pour réduire notre empreinte carbone. Revoir nos habitudes de transport, miser sur l'efficacité énergétique et réduire la production de matières résiduelles nous offrent plusieurs façons d'y parvenir.

L'urgence des changements climatiques nécessite que chacun fasse PLUS que « sa part ». Il ne s'agit pas de condamner toutes nos actions, mais plutôt de s'interroger, à savoir si ces actions que nous faisons par habitude ne pourraient pas être remises en question quant à leur nécessité et aux impacts sociaux et environnementaux qui en découlent. Chaque petit geste accompli fait une énorme différence lorsque mis dans un contexte de collectivité. C'est la théorie du papillon : un battement d'ailes ici provoque une révolution ailleurs – aussi bien faire positif, alors! C'est dans cet esprit que la campagne de sensibilisation sur les changements climatiques DéfiQuébec.com a vu le jour. Menée par le CRE-Capitale nationale, Vivre en Ville, Accès transports viables et Mobili.T, cette campagne vise à rejoindre 10 000 citoyens de la région de Québec qui s'engageront dans des actions quotidiennes leur permettant de réduire d'une tonne leurs émissions de gaz à effet de serre. Relevez vous aussi le DéfiQuébec (www.defiquebec.com) pour qu'ensemble, nos gestes fassent une réelle différence. ♻️

Semaine des transports collectifs et actifs 2008 :
du 21 au 28 septembre

TRANSPORT Payons moins et vivons mieux!

Par Maude Legadec-Gaulin

Accès Transports Viables

Accès transports viables organise pour la 17^e année la Semaine des transports collectifs et actifs, du 21 au 28 septembre, afin de sensibiliser la population de la région de Québec aux avantages économiques, sociaux et environnementaux des modes de déplacements viables comme la marche, le vélo, l'autobus, le covoiturage et l'auto-partage. Cette semaine, débutant avec la journée En ville, sans ma voiture le 22 septembre, comporte plusieurs évènements pour différents publics, dont une course entre le vélo, l'auto et l'autobus, un forum sur les avantages économiques des transports viables et plusieurs autres.

Pour prendre connaissance de la programmation complète, trouver tous les détails sur la journée En ville, sans ma voiture et participer à des concours, visitez le www.stca2008.org. N'hésitez pas à passer l'information autour de vous et à convaincre quelqu'un de faire l'essai des transports collectifs et actifs! ☑

Renseignements :

Tél. : 418 648-1242

Courriel : stca@transportsviables.org

www.stca2008.org



Le Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale nationale remercie la Ville de Québec pour sa contribution à cette publication.



SUR LE COURS DE SA PLANÈTE



Je vide mon sac, je trie mon bac!

Une toute nouvelle formation est offerte à Québec sur la **GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES** pour les Industries - Commerces - Institutions.

Le **Cégep Limoilou**, en collaboration avec Québec-ERE, offre cette formation développée et expérimentée avec succès par le Cégep de Granby.

Axée sur la pratique, cette formation est animée par des spécialistes d'expérience.

Tout au long des modules de formation, les participants seront en mode « résolution de problèmes » pour trouver des solutions adaptées à la réalité de leur entreprise.

OBJECTIFS

- ④ Rédiger concrètement le plan de gestion des matières résiduelles (GMR) d'une entreprise ;
- ④ planifier l'implantation du plan afin d'atteindre les objectifs environnementaux ;
- ④ travailler à mettre en place les points de contrôle nécessaires pour effectuer un suivi efficace du plan de GMR en entreprise ;
- ④ effectuer un bilan environnemental, tant au niveau des matières résiduelles que des coûts des initiatives environnementales.

HORAIRE ET COÛT

La formation, d'une durée de 51 heures, est donnée à raison de trois heures par semaine le mercredi matin au Campus de Québec, 1300, 8^e avenue, Québec.

Coût : 600 \$ plus taxes (par personne)

POUR AVOIR DE L'INFORMATION

Martin Vaillancourt, conseiller en formation ou May-Ann Allain, adjointe au **418.647.6607**

COURS	DATE
PGMR et enjeux réglementaires : Comment s'y retrouver?	24 septembre 2008
Introduction à la gestion des matières résiduelles	1er et 8 octobre 2008
L'amélioration de la performance environnementale, ça se planifie	15 et 22 octobre 2008
Implanter un processus adapté à son entreprise pour séparer les matières recyclables, les matériaux de construction, les déchets ultimes et les gros rebuts	29 octobre 5, 12 novembre 2008
Disposer efficacement les matières recyclables, les matériaux de construction, les déchets ultimes et les gros rebuts	19, 26 novembre 3, 10 décembre 2008
Valider l'efficacité du processus de gestion des matières résiduelles	14, 21, 28 janvier 2009
Implanter un processus adapté à son entreprise pour séparer les matières putrescibles	4 février 2009
Disposer efficacement les matières putrescibles	11 février 2009



1300, 8^e Avenue
Québec (Québec) G1J 5L5

418.647.6607

www.climoilou.qc.ca

MATIÈRES RÉSIDUELLES

À L'AUBE DE SES DIX ANS : UN PHÉNIX POUR QUÉBEC'ERE!



Par Barbara Genest
Québec'ERE



Madame Barbara Genest en compagnie de la ministre madame Line Beauchamp

« En concrétisant votre projet Les idées ALLANT vert, vous avez démontré un intérêt manifeste à œuvrer en faveur de la protection et de la mise en valeur de notre environnement dans une perspective de développement durable. Cela est tout à votre honneur. »

Line Beauchamp,
ministre du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs

Pour Québec'ERE, qui célébrera ces dix ans d'existence en novembre prochain, un honneur bien mérité est venu souligner l'excellence du travail de son équipe le 29 mai dernier.

Les poubelles, un sujet pas très stimulant... Pourtant, si vous aviez eu la chance de participer à l'un des produits Les idées ALLANT vert comme des milliers de personnes, vous auriez le réflexe de sourire en entendant le mot déchet. Et vous en auriez long à raconter.

La gamme complète des produits Les idées ALLANT vert a sensibilisé et informé plus de 188 777 personnes à une gestion des matières résiduelles responsable et durable. En effet, de mai 2002 à aujourd'hui, Les idées ALLANT vert ont touché plus de 40 177 personnes dans son volet jeunesse, 94 600 dans son volet grand public et plus de 54 000 dans son volet entreprise. En 2007 seulement, c'est 21 277 personnes qui ont reconnu l'excellence de ces produits. C'est à nos pairs de le reconnaître à nouveau!

En effet, un Phénix de l'Environnement 2008 a été remis à Québec'ERE pour ses produits Les idées ALLANT vert. Ce prix est un hommage à l'excellence en environnement et au savoir-faire de concert avec la nature dont les partenaires sont le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, RECYC-QUÉBEC, la Fondation québécoise en environnement et Réseau Environnement.

Les idées allant vert plus en détail

Les idées ALLANT vert se divisent en trois volets selon différentes clientèles : jeunesse, grand public et entreprise.



«La grande exposition», École Saint-Malo, décembre 2007

Le volet jeunesse regroupe une exposition itinérante, neuf ateliers pratiques, dont un tout nouveau pour 2007 nommé Attention toxique!, une trousse éducative et un service personnalisé.

L'exposition itinérante

Évènement majeur et hors de l'ordinaire, La grande exposition permet à des jeunes de cinquième ou sixième année du primaire d'animer eux-mêmes une exposition portant sur douze thèmes reliés à la gestion des matières résiduelles, et ce, au profit de tous les élèves et enseignants de leur école, de leurs parents et des gens de leur communauté. Pour ce faire, Québec'ERE leur confie du matériel d'interprétation de qualité muséale d'une valeur de plus de 35 000 \$. Les jeunes, sous notre supervision, assurent eux-mêmes la promotion de l'exposition par la rédaction de communiqués de presse qu'ils

envoient aux médias régionaux. Lors de chaque exposition, une moyenne de 400 personnes s'informent et discutent de gestion des matières résiduelles avec ces jeunes animateurs.

« La grande exposition, c'est magique, unique, indescriptible!

J'ai adoré prouver aux gens que c'est possible de recycler! »

Noémie Desroches,
6^e année, école du Pavillon De La Salle, Saint-Augustin-de-Desmaures



«La grande exposition», École Saint-Malo, décembre 2007

Les ateliers pratiques

Pour chacun des neuf ateliers des idées ALLANT vert, une intervenant en ERE de Québec'ERE se déplace en classe avec tout le matériel nécessaire à l'activité.

- **À la recherche des déchets perdus** entraîne les jeunes de 3 à 7 ans dans la découverte des 3R-VE en les faisant participer activement à une histoire dont ils sont les héros. Cet atelier se déroulant dans leur classe, transformée pour l'occasion en forêt imaginaire, permet la mise en pratique immédiate des notions transmises.
- **Artiste toujours** permet aux jeunes de découvrir une multitude d'objets inusités d'ici et d'ailleurs faits à partir de matériaux récupérés et de réveiller l'artiste en eux en fabriquant un objet utilitaire en deux temps, trois mouvements.
- **Ça grouille dans ma classe!** et **Ça grouille à la maison!** explorent le thème de la valorisation des matières organiques par le compostage effectué par des vers. Les personnes impliquées démarrent un lombricomposteur et nourrissent les vers avec les restes de leur consommation alimentaire. Ils découvrent, les deux mains dedans, le processus de compostage et ses bienfaits pour l'environnement.
- **Ça grouille dans ma cour!** organise l'installation d'un composteur extérieur tout en parcourant le thème de la valorisation des matières organiques.
- **Fous, fous, fous les papiers** métamorphose un local de classe en usine de pâte à papier où les jeunes transforment de vieux journaux en papier de fantaisie. Même les tamis utilisés sont fabriqués par les

participants à partir de matières résiduelles!

- **Les AS du bac et Les CRACKS du bac** apprennent respectivement aux jeunes de niveau primaire et secondaire à distinguer les matières recyclables et non recyclables, la manière de les trier, les nouveaux produits fabriqués à partir des matières recyclées ainsi que ce qui se cache derrière la fameuse formule des 3R-VE. Les CRACKS du bac apporte un volet supplémentaire dans lequel les jeunes découvrent des spécialistes de domaines scientifiques de pointe reliés aux 3R-VE.
- **Attention toxique !** ouvre les yeux des enfants sur les résidus domestiques dangereux qui les entourent à la maison, à la façon de les reconnaître et à la meilleure manière d'en disposer. Cet atelier est couronné par l'organisation d'une collecte de piles à l'échelle de toute l'école.

Une trousse éducative et deux services personnalisés

- **Journaliste d'un jour** permet à des jeunes de transformer leur classe en salle de rédaction afin de produire un journal sur le thème des 3R-VE. Cette trousse constitue un excellent moyen de diffusion pour sensibiliser la communauté à l'importance d'agir dès maintenant afin de préserver notre environnement.
- **Mon école prend ses RRR** épaula l'école lors de l'introduction de la collecte sélective ou de l'implantation du plan de gestion des matières résiduelles de l'institution. Ce service guide sa clientèle dans l'application du plus important des 3R : la réduction à la source.

Les volets grand public et entreprise s'adressent à une clientèle adulte. Ils sont soutenus par une exposition itinérante, autonome et de grande qualité constituée de trois kiosques indépendants complétés par quatre éléments tridimensionnels. Ces kiosques traitent de la problématique des déchets à l'heure du lunch, des entreprises, des organismes et des gens impliqués dans la récupération des matières résiduelles ainsi que de l'utilisation de produits toxiques sur les lieux de travail. Des animations et des formations sur mesure constituent le service personnalisé. Elles sont également offertes lors d'événements grand public ou dans les entreprises et les institutions.

La nature même des outils permet des changements de comportement en proposant des actions concrètes et réalisables au quotidien. Individuellement, de nombreuses personnes, jeunes et adultes, confirment que leur consommation, leur récupération et leurs rejets sont maintenant modifiés après qu'elles aient été informées par Les idées ALLANT vert. Collectivement, des écoles instaurent des systèmes de collecte (de papier, de canettes, etc.) et individuellement, dans leur foyer, les jeunes deviennent de véritables sentinelles de l'environnement à l'affût des comportements des adultes qu'ils côtoient. ☑

Québec'ERE croit que si la question environnementale devient une préoccupation courante et habituelle pour les gens, chacune de leurs décisions et de leurs actions sera teintée d'une couleur environnementale.

Québec'ERE, de l'imagination et du savoir-faire !

Québec'ERE, une référence sur laquelle de plus en plus de gens se fient.

www.quebec-ere.org

Pour des événements écoresponsables

Par Mathieu Painchaud-April

Chargé de projets, CRE-Capitale nationale

L'organisation d'un événement (colloque, salon, festival, etc.) est un exercice passablement complexe. De nombreux éléments de logistique doivent être pris en compte afin de ne rien laisser de côté pour bien servir les participants. Au-delà des considérations habituelles d'un événement (inscription, repas, etc.), on remarque une prise de conscience environnementale chez certains organisateurs, d'où le concept « **d'événement écoresponsable** ».



événement **é**co responsable

Pourquoi un événement écoresponsable?

L'impact environnemental d'un participant à une conférence est important. En effet, ce dernier génère en moyenne **30 kg** de déchets en trois jours, ce qui représente cinq fois plus de déchets que dans son quotidien. Il émet également **640 kg** de gaz à effet de serre, soit l'équivalent des émissions produites par une voiture pendant un mois.

Un **événement écoresponsable** intègre le développement durable à toutes les étapes de son organisation. Il vise donc à :

- réduire ses impacts négatifs, notamment sur l'environnement (ex. : réduction des déchets générés, des gaz à effet de serre émis, des ressources naturelles consommées, etc.);
- augmenter ses répercussions positives (ex. : commerce local ou équitable, entreprises d'insertion locale, accessibilité à l'événement, notamment pour les étudiants et les OBNL, etc.).

Un tel type d'organisation peut aussi avoir d'autres répercussions bénéfiques, comme une réduction des coûts ou la promotion d'une image plus environnementale. La réalisation d'un **événement écoresponsable** peut aussi constituer le premier pas dans l'instauration d'une démarche de développement durable au sein de l'organisation.

Une nouvelle offre de services

L'équipe du CRE-Capitale nationale, fortement intéressée par cette nouvelle façon d'organiser des événements, offre maintenant les outils et services développés dans le cadre du projet *Pour des événements écoresponsables*. Formations, conférences et service conseil sont maintenant offerts afin de faciliter l'organisation d'événements écoresponsables.

Pour obtenir davantage d'information sur le projet *Pour des événements écoresponsables* et sur les outils et services offerts par le CRE-Capitale nationale à ce propos, n'hésitez pas à consulter le www.evenementecoresponsable.com ou à entrer en contact avec notre équipe ! ☑



Vaisselle, plats de service et serviettes réutilisables, voilà quelques idées pour réduire les déchets générés lors d'un repas.



COLLECTE DE FEUILLES MORTES ET DE GAZON 2008 MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Par Cathy Dubé,
chargée de projets adjointe au PGMR, MRC de La Côte-de-Beaupré

À la suite du succès du projet pilote de l'année dernière, la MRC de La Côte-de-Beaupré a décidé de poursuivre le projet de collecte des résidus verts et d'y inclure l'ensemble des municipalités du territoire. Selon leurs besoins, les Municipalités ont donc choisi d'offrir un mode de collecte différent. Surveillez les dates et conservez vos résidus.

MUNICIPALITÉ	TYPE DE COLLECTE	DATE
Beaupré	Collecte porte-à-porte	Les 6 et 20 octobre 2008 et le 17 novembre 2008
Boischatel	Collecte porte-à-porte	Les 2 et 16 juin 2008 6 et 20 octobre 2008 et le 17 novembre 2008
Château-Richer	Collecte porte-à-porte	Les 6 et 20 octobre 2008 et le 17 novembre 2008
L'Ange-Gardien	Collecte par dépôt d'apport volontaire	Du 2 juin au 10 novembre 2008
Sainte-Anne-de-Beaupré	Collecte par dépôt d'apport volontaire	Du 2 juin au 10 novembre 2008
Saint-Ferréol-les-Neiges	Collecte porte-à-porte	Le 20 octobre 2008 et le 17 novembre 2008
Saint-Joachim	Collecte par dépôt d'apport volontaire	Du 2 juin au 10 novembre 2008
Saint-Tite-des-Caps	Collecte par dépôt d'apport volontaire	Du 2 juin au 10 novembre 2008

Qu'est-ce que la collecte porte-à-porte ?

AVANTAGES

- Moins d'effort pour le citoyen
- Collecte d'une plus grande quantité de feuilles
- Collecte ponctuelle

INCONVÉNIENTS

- Collecte de feuilles mortes SEULEMENT
- Dépôt des feuilles mortes dans des sacs transparents
- Collecte plus coûteuse
- Transport des résidus qui contribue à l'émanation de gaz à effet de serre
- Risque plus élevé de présence de contaminants dans les sacs

Qu'est-ce qu'une collecte par apport volontaire ?

AVANTAGES

- Collecte des feuilles mortes ET du gazon
- Collecte peu coûteuse
- Plus grande facilité d'extraction des contaminants
- Collecte sur une longue durée, permettant aux citoyens de déposer leurs résidus au fur et à mesure qu'ils les accumulent

INCONVÉNIENTS

- Les citoyens doivent se déplacer

Où vont les résidus collectés ?

Les résidus verts qui seront collectés dans l'ensemble des municipalités seront acheminés chez des agriculteurs locaux qui les transformeront en compost avant de les incorporer à leur sol. ☑

Exposition et programmation ECOresponsable

Par **Mélissa Tremblay**

Agente de communication, CRE-Capitale Nationale

du 29 octobre au 14 novembre 2008

à l'Université Laval

» vernissage le mercredi 29 octobre, à 18 h



Photo : IMAGE ECOterre, Cindy Diane Rheault

Le CRE-Capitale Nationale est fier de s'associer au projet BÂTIRVERT L'AVENIR- Hommage aux entreprises responsables de chez nous!

L'Université Laval accueille BÂTIRVERT L'AVENIR, une exposition de la photographe environnementale Cindy Diane Rheault. Cindy Diane a capté, à travers son œil « vert », l'actualité des projets de bâtiment durable au Québec. Elle vise à promouvoir le développement durable et la consommation responsable au sein de l'industrie de la construction et du bâtiment, tout en rendant hommage aux initiatives de projets responsables des entreprises et des particuliers.

BÂTIRVERT L'AVENIR se veut un projet de mobilisation auquel se greffera des événements gratuits portant eux aussi sur le thème du bâtiment durable: le vernissage, soirée maillage, sera l'occasion de réseauter et de participer à la conférence VIRAGE-VERT en bâtiment présentée le mercredi 29 octobre, à 19 h. La table ronde BÂTIRVERT L'AVENIR, les certifications, normes et codes de la construction aura lieu le mardi 11 novembre, à 19 h. Il y aura également une visite guidée du pavillon Kruger avant les événements (réservation requise à infoVert@imageECOterre.com, les places sont limitées).

Pour l'horaire des activités, visitez le www.batirVERTlavenir.com.

Une journée portes ouvertes

Par **Lise Bissonnette**,

coordonnatrice de la Journée annuelle des maisons vertes

La Journée annuelle des maisons vertes est une première au Québec. Dans quatre régions québécoises (Montréal, Estrie, Laurentides et Québec), le samedi 18 octobre prochain sera une occasion unique d'échanger avec des propriétaires qui partageront leur expérience au sujet de leurs attrayantes et confortables demeures écologiques.

Vous pourrez ainsi découvrir des moyens tangibles pour réduire l'impact de votre habitation sur votre santé, celle de la planète et aussi celle de votre portefeuille! Ces journées portes ouvertes sont très populaires en Europe et aux États-Unis. Elles sont un outil de sensibilisation formidable pour inciter les consommateurs à passer à l'action.

Les maisons ouvertes au grand public ainsi que la procédure d'inscription seront rendues disponibles, au début du mois de septembre, au www.journeemaisonsvertes.org.

Pour s'ajouter à la liste d'habitations, les propriétaires d'une maison verte sont invités à l'inscrire dans la Galerie du site

www.ecohabitation.com.

La Maison du 21^e siècle fera tirer au hasard dix abonnements et dix cédéroms de ses archives (1994-2007) parmi les cinquante premiers propriétaires ayant inscrit leur maison.

Les Conseils régionaux de l'environnement des quatre territoires sont des partenaires de cette première québécoise. Cet événement est une initiative du magazine La Maison du 21^e siècle (www.21esiecle.qc.ca) et d'Écohabitation (www.ecohabitation.com), en collaboration avec les organismes Archibio (www.archibio.qc.ca) et Énergie Solaire Québec (www.esq.qc.ca).



ENVIRONNEMENT

Encore plus facile d'être à l'affût de tout ce qui se passe!

Par **Lucie Bataille**,
Éditrice, Gaïa Presse

Déjà reconnu comme un site incontournable pour tout savoir sur les enjeux environnementaux qui font l'actualité au Québec, GaïaPresse fait peau neuve et innove.



Fils RSS, revue de presse biquotidienne, moteur de recherche, calendrier interactif des événements, nouvelles thématiques et nouveau design, le portail de GaïaPresse devient assurément un outil des plus agréables et efficaces pour ceux qui veulent, ou qui doivent, s'informer sur l'actualité environnementale.

Passionnés de l'environnement, professionnels, journalistes, enseignants, étudiants, consultants, élus et chefs d'entreprise,

tout un chacun y trouvera son compte avec des renseignements classés par thème et par région administrative, des analyses critiques d'experts en environnement, des grands dossiers, des ressources utiles, etc.

Contribuez vous aussi au développement et au succès de GaïaPresse en transmettant vos nouvelles et documents de réflexion, mais aussi en visitant quotidiennement le portail (www.gaiapresse.ca) et en le faisant connaître à vos collègues et amis.

En visitant régulièrement GaïaPresse, vous serez non seulement mieux outillé pour agir, mais vous contribuerez également au développement du portail.

À votre façon, agissez pour l'environnement!

www.gaiapresse.ca

Sur une échelle d'efficacité, Alcoa monte la barre de 90 millions de kilowattheures

C'est avec beaucoup de fierté que notre aluminerie de Deschambault est entrée dans le réseau Écoélectrique d'Hydro-Québec. Cette distinction vient couronner les efforts qui permettront à l'usine d'améliorer son efficacité énergétique, de 2007 à 2008, d'environ 90 millions de kilowattheures, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de plus de 5000 résidences québécoises. Cette performance, on la doit au talent de nos gens, décidés à produire de l'aluminium sans gaspiller une seule goutte d'énergie. Offrez-vous une nouvelle perspective sur la production d'aluminium, rendez-vous sur alcoaechelle.com



L'aluminium à l'échelle humaine



La Fondation communautaire du grand Québec, impliquée dans la pérennité du développement durable, de la protection de l'environnement et des milieux naturels : une première!

Par Céline Porlier

Directrice des communications
Fondation communautaire du grand Québec

Grâce au généreux soutien de la Fondation de la famille J. W. McConnel, les Fondations communautaires du Canada travaillent depuis plusieurs années pour favoriser la réalisation d'activités environnementales dans le but de consolider l'action environnementale. La Fondation communautaire du grand Québec participe à ce programme et fait preuve de leadership pour la promotion de la création de fonds de dotation dédiés au domaine de l'environnement et à la protection de la faune et des milieux naturels.

En plus de partager les valeurs du Conseil régional de l'environnement et du développement durable -région de la Capitale-Nationale à cet égard, la Fondation communautaire du grand Québec a conclu un partenariat important avec la Fondation de la faune du Québec.

En effet, de par leurs missions respectives d'améliorer la qualité de vie de la population et la qualité de l'environnement pour les générations actuelles et futures et partageant vision et valeurs communes, les deux fondations ont conclu une entente de partenariat qui favorise la création de fonds de dotation auprès de particuliers ou de familles et dont les revenus serviront à la conservation et à la mise en valeur de la faune et des milieux naturels. Il s'agit d'une première au Québec.



Madeleine Auclair

D'ailleurs, un premier fonds Faune et milieux naturels a été créé à la Fondation communautaire du grand Québec grâce à ce partenariat avec la Fondation de la faune : le Fonds-Nature Madeleine-Auclair. Ce fonds, dédié à la renaturalisation d'habitats de la faune dans la vallée du Saint-Laurent, a été créé par monsieur Réjean Dumas en hommage et à la mémoire de sa mère, madame Madeleine Auclair, une femme exceptionnelle et avant-gardiste qui était près de la nature et des arts.

Il est à parier que d'autres créateurs de fonds voudront constituer un fonds Faune et milieux naturels portant leur nom ou celui d'un être cher dont ils voudront perpétuer la mémoire, et ce, dans la région de la Capitale-Nationale.

En plus d'encourager le développement de fonds de dotation dans les domaines de l'environnement, du développement durable, de la nature et de la faune, rappelons que la Fondation communautaire du grand Québec est aussi engagée dans plusieurs secteurs d'activité, dont la lutte à la pauvreté, la santé, l'éducation, les arts et la culture, pour ne nommer que ceux-là.



1^{ère} rangée : Réjean Dumas, créateur du Fonds-Nature Madeleine-Auclair; Fernand Paradis, président, Fondation communautaire

2^{ème} rangée : Jacques Gauthier, président du conseil d'administration, Fondation de la faune du Québec, Nataly Rae, directrice générale, Fondation communautaire; André Martin, président-directeur général, Fondation de la faune.

Pour toute information relative à la création de fonds dédiés à une cause dans un des secteurs d'activité soutenus par la Fondation, communiquez avec Nataly Rae, directrice générale de la Fondation communautaire du grand Québec, au 418 521-6664, poste 225, ou visitez le site Internet de la Fondation au www.fcommunautaire.com.

Amélioration de la qualité des habitats dans la rivière du Berger

Par Nancy Dionne

Conseil de bassin de la Rivière St-Charles

Le bassin versant de la rivière du Berger est localisé dans le secteur sud-est du bassin versant de la rivière Saint-Charles, sur le territoire de la Ville de Québec.

Dans le passé, différents travaux de construction ont amené à des redressements et à la canalisation d'une partie de la rivière. Ces perturbations de l'écoulement naturel n'ont évidemment pas été sans conséquence, causant notamment des embâcles et des inondations en aval.

Des changements dans les patrons d'écoulement naturel rendent les cours d'eau instables et entraînent davantage d'érosion et de sédiments fins dans le cours d'eau. Or, la rivière du Berger coule sur un substrat particulièrement sensible à l'érosion. Le long de son parcours, on peut voir de nombreux endroits où les berges sont érodées, phénomène entraînant une quantité appréciable de sédiments dans l'eau. À son embouchure, les débits en périodes de crues transportent près de 549 m³ de matière en suspension par an. Afin de contrer l'érosion, des aménagements d'envergure ont été effectués à certains endroits, surtout sous la forme d'enrochement. Il reste toutefois encore fort à faire à plusieurs endroits et les techniques de génie végétal devraient cette fois être privilégiées.

Les sources de pollution de l'eau sur la rivière du Berger sont essentiellement urbaines. De nombreux rejets d'égouts sont présents au long de son parcours, entraînant bon nombre de contaminants dans l'eau.



Photo : G r me Deschamps, Soci t  de la rivi re Saint-Charles

Exemple de berges   nettoyer le long de la rivi re du Berger

Malgr  les nombreuses pressions, la rivi re du Berger pr sente un potentiel faunique tr s int ressant   de nombreux endroits. Certains sites sont d j   riches d'une faune diversifi e et d'autres b n ficient d'une productivit   lev e en raison du caract re allopatrique des populations de poissons. Pour r pondre   ces pressions et   ces probl matiques, le projet Am lioration de la qualit  des habitats dans la rivi re du Berger, mis sur pied par le Conseil de bassin de la rivi re Saint-Charles et la Soci t  de la rivi re Saint-Charles, vise plusieurs types d'intervention, r partis sur trois ans. Pour la premi re ann e, un nettoyage d'envergure sera fait sur le tron on situ  entre l'autoroute Laurentienne et l'embouchure, soit un peu plus de 11 km. Le nettoyage se fera   la fois sur les berges et dans le cours d'eau. L'objectif est, dans un premier temps, de s'assurer de la libre circulation de l'eau et de la faune aquatique, mais  galement de cr er un environnement propre et s curitaire pour amener les gens vers la rivi re et les inciter   d velopper des activit s r cr atives en lien avec celle-ci. Nous proc derons donc   l'enl vement d'arbres morts, de branches, d'emb cles, de d chets domestiques et d'autres  l ments susceptibles de nuire. Dans les deux ann es subs quentes, nous pr voyons des ouvrages de stabilisation des berges ainsi que des am nagements fauniques.

Ainsi, le 20 septembre 2008 se tiendra le grand nettoyage des berges de la rivi re du Berger. Cet  v nement, qui co ncide avec le Grand nettoyage des rives canadiennes, est rendu possible gr ce   la participation de la Fondation de la faune du Qu bec, du Fonds Naya pour les cours d'eau, de la Soci t  de la rivi re Saint-Charles, du Parc Aquarium de Qu bec et de la Banque TD. L'implication citoyenne est grandement souhait e. Nous vous y attendons donc en grand nombre!

Quoi : **nettoyage des berges de la rivi re du Berger**

Quand : **samedi, le 20 septembre 2008 de 9 h   12 h 30**

O  : **derri re l'ar na Duberger**

Le plan directeur de l'eau de la CAPSA reçoit l'approbation gouvernemental

Par Nancy Blanchette,
directrice générale, Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne

La Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne est heureuse d'annoncer que, conformément aux orientations de la Politique nationale de l'eau, le Plan directeur de l'eau pour le bassin versant de la rivière Sainte-Anne a été officiellement approuvé par le gouvernement du Québec.

De l'avis général, ce premier PDE de la rivière Sainte-Anne constitue un très bon départ et rassemble une quantité impressionnante de données. Présenté sur le terrain à partir de 1987, la CAPSA, qui œuvre plus particulièrement sur la gestion intégrée de l'eau dans le bassin depuis 1992, a amorcé son PDE en 2001, c'est-à-dire bien avant que la majorité des documents d'accompagnement du MDDEP soient disponibles. Malgré ces inconvénients, la CAPSA a pu réaliser un document très intéressant qui a su tenir compte des nombreuses préoccupations de ses partenaires. Cette démarche, issue de consultations publiques, démontre le succès de la concertation et de la participation des gens du bassin versant en ce qui concerne leur PDE.

Depuis le dépôt de son document, la CAPSA s'est engagée activement dans sa mise en œuvre, comme en témoigne les nombreux projets réalisés ou en cours dans le bassin versant de la Sainte-Anne. De plus, la CAPSA poursuit ses efforts pour la signature de contrats de bassin avec des acteurs locaux répondants aux objectifs du PDE même si déjà, en 1995, l'organisme signait des contrats de rivières avec différents acteurs de l'eau du bassin versant (municipalités, députés, entreprises privées, etc.). Notons que plusieurs de ces ententes sont toujours effectives aujourd'hui. Le modèle de signature d'ententes volontaires faisait et continue de faire partie intégrante du fonctionnement de l'organisme. Citons, à titre d'exemple, deux contrats de bassin signés avec des gestionnaires de territoire (Action plans d'eau plein-air et coopérative de solidarité Vallée Bras-du-Nord), un contrat de bassin avec une entreprise privée et plusieurs autres à venir. À cet effet, la CAPSA prévoit organiser une cérémonie de signature de contrats de bassin à l'automne 2008.



Visite du bassin versant de la rivière Sainte-Anne dans le cadre du 20^{ème} anniversaire, Tourbière Chute-Panet, St-Raymond

Comme on peut le constater, les démarches et la clientèle impliquées au niveau de la gestion de l'eau par bassin versant sont très variées. La CAPSA effectue des contacts réguliers avec les MRC et les municipalités de façon à harmoniser le PDE, les schémas d'aménagements, les plans d'urbanisme et diverses autres interventions pour la mise en œuvre du plan d'action du PDE. Les discussions et démarches sont des plus encourageantes.

Selon le président de l'organisme, monsieur Éric Michaud, « une fois approuvé, le Plan directeur de l'eau entre dans un processus d'action où nous allons le mettre en œuvre en collaborant avec l'ensemble des acteurs de l'eau du milieu tout en respectant les spécificités des mandats de chacun ».

La CAPSA invite la population à prendre connaissance du document qui est disponible au www.capsa-org.com.



Milieu humide : Décharge du lac Pont-de-Pierre, St-Léonard-de-Portneuf



Milieu humide : Décharge du lac Pont-de-Pierre, St-Léonard-de-Portneuf

Un groupe d'action bénévole d'Équiterre à Québec

Par Johanne Lavallée, secrétaire, et Mathieu Turgeon, président
Du groupe d'action bénévole de Québec

Bien qu'Équiterre ait un bureau à Québec depuis 2006, l'organisme jouira dès septembre d'une aide précieuse, car un groupe d'action bénévole commence à y prendre forme. Depuis sa création, Équiterre tente d'appuyer les individus qui désirent soutenir sa mission et promouvoir les grands thèmes de son action, tels que le commerce équitable, l'agriculture écologique, le transport écologique et l'efficacité énergétique. En tant que bénévoles, nous faisons partie intégrante de l'organisme et désirons contribuer à sa réussite. Pour pouvoir être reconnu comme groupe d'action officiel par Équiterre, le groupe doit se doter d'un président et d'au moins cinq membres en règle d'Équiterre. Ainsi, comme nous désirons constituer un groupe d'action bénévole officiel dès septembre, nous venons d'élire un président et une secrétaire.

Nous avons déjà organisé plusieurs activités enrichissantes cette année, dont un kiosque sur le réseau d'agriculture soutenue par la communauté (ASC) au Salon de l'agriculture de la Semaine de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation (SAAC) et un autre lors de la Quinzaine du commerce équitable dans le quartier Saint-Jean-Baptiste. Le kiosque au Musée de la Civilisation et la présence du groupe au cégep François-Xavier-Garneau, dans le cadre du Jour de la Terre, nous ont permis de socialiser avec les autres groupes présents et de promouvoir les programmes d'Équiterre. De plus, une partie du groupe a participé à la grande rencontre des groupes d'actions d'Équiterre à Trois-Rivières en avril dernier. Une opportunité pour nous d'échanger, de faire connaissance et d'en apprendre davantage sur les activités organisées par les autres groupes. La grande fête de la nature sur les plaines d'Abraham a été l'occasion de sensibiliser des centaines de personnes au réseau ASC (paniers bios), à l'économie d'énergie, etc. Enfin, nous avons travaillé récemment à l'organisation d'un grand 5 à 7, ouvert à tous, le 27 août dernier avec Denis L'Homme, ex-sous-ministre à l'énergie au Ministère des Ressources naturelles du Québec.

Notre groupe s'engage dans plusieurs autres projets importants. Par exemple, le projet Québec, Ville équitable, inscrit dans la campagne de Transfair Canada, en collaboration avec Oxfam et le Plan Nagua, suscite l'enthousiasme et l'engagement de plusieurs de nos bénévoles. Le Réseau d'agriculture soutenue par la communauté (ASC) est aussi un volet privilégié par notre groupe de bénévoles. Chaque début de saison, en avril ou mai, nous réalisons des visites chez les fermiers pour expliquer aux partenaires potentiels l'intérêt de cette formule. Cette démarche, très appréciée par les fermiers et partenaires, permet aux bénévoles de participer à un mouvement de sensibilisation des familles aux avantages d'une alimentation bio locale pour leur santé et pour celle de l'économie régionale. Plusieurs réalisent d'ailleurs à quel point

il est enrichissant de donner un coup de main à son fermier pour mieux comprendre comment les légumes bios passent de la ferme jusqu'à notre assiette.

Le volet social est aussi un aspect très important pour nous. Lors des rencontres mensuelles, le groupe se retrouve pour se transmettre une foule de renseignements tout en sirotant un bon café équitable au bistro Café Nagua. L'équipe s'organise en sous-comités, raconte ses aventures, partage ses intérêts personnels et échange sur les positions d'Équiterre, sur ses lectures, sur des causes intéressantes ou sur ses passions. De plus, à chaque réunion, un membre ou un invité présente un sujet d'intérêt, ce qui permet d'en apprendre davantage sur le milieu environnemental et social.

Oser penser qu'on peut changer le monde en pensant globalement et en agissant localement, c'est ce qui nous motive et nous fait avancer. Équiterre fournit d'ailleurs l'appui nécessaire aux bénévoles de tous âges et d'un peu partout dans la province, pour qu'ils puissent apporter leur expérience et leur dynamisme au mouvement. Pour plus d'information, on peut joindre le groupe par le biais de Mathieu Turgeon (mathieuturgeon@yahoo.ca) ou de Johanne Lavallée (arbrecharlesbourg@gmail.com).



Kiosque sur le réseau d'agriculture soutenue par la communauté (ASC) au Salon de l'agriculture de la Semaine de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation (SAAC)

Au plaisir de soutenir la mission d'Équiterre dans des actions concrètes à Québec!

Photo : Johanne Lavallée

ORGANISME DE LA RÉGION

« Une ressource pour le milieu »

Des alevins diplômés des écoles

Par Karine Perron

Conseil de bassin de la rivière Jacques-Cartier

Depuis maintenant cinq ans, quatorze classes du troisième cycle du primaire des commissions scolaires de La Capitale, Central Québec et Portneuf participent au projet de Trousse éducative sur la biologie du saumon atlantique dans la rivière Jacques-Cartier. Dans le cadre de ce programme, chacune de ces classes dispose d'un aquarium-incubateur éducatif et du programme pédagogique interactif Histoires de saumon de la Fédération québécoise du saumon atlantique (FQSA). La CBJC tient à remercier ces partenaires financiers : la MRC de La Jacques-Cartier (programme Pacte rural), la Caisse populaire Duberger, le Centre de services Saint-Jean, la Caisse populaire Notre-Dame-du-Chemin, la Caisse populaire du Piémont Laurentien, la Caisse populaire du Plateau Montcalm, la Caisse populaire de Donnacona et la Caisse populaire de Neuville. Sans eux, l'activité n'aurait été qu'un bon souvenir des années passées. De plus, certains d'entre eux ont accepté de financer l'activité pour cinq années consécutives, ce qui assure la poursuite du projet pour les années futures




Activité dans le cadre de la trousse éducative sur la biologie du saumon atlantique dans la rivière Jacques Cartier

Cet hiver, les élèves ont reçu des œufs de saumon provenant du centre d'incubation de la CBJC, situé au LARSA à l'Université Laval, qu'ils ont placés dans leur incubateur. Ainsi, ils ont pu observer les trois premiers stades de développement de ce majestueux poisson. Au cours du mois de juin, les élèves ont libéré leurs petits protégés dans la rivière Jacques-Cartier. La majorité des classes se sont rendues dans le parc national de la Jacques-Cartier, alors que les autres ontensemencé divers endroits de la rivière.



Ensemencement d'alevins

La Corporation travaille depuis 28 ans à la restauration de la rivière Jacques-Cartier et à la réintroduction du saumon atlantique. Le programme de la trousse éducative sur le saumon atlantique vise à sensibiliser la relève grâce à la prise de contact direct avec les divers aspects environnementaux et fauniques liés à la réintroduction du saumon. De plus, l'activité de la trousse éducative cadre bien dans l'un des six enjeux prioritaires pour le Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Jacques-Cartier.

La CBJC a également fait l'ensemencement, dans le parc national de la Jacques-Cartier, de 72 142 alevins de saumon dans les tributaires et dans la rivière Jacques-Cartier. Pour plus de renseignements ou si vous ou quelqu'un de votre entourage êtes intéressés à participer à cette activité, vous pouvez aller consulter le site de la CBJC au www.cbjc.org ou communiquer avec nous. 

Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC)
Tél. : 418 875-1120 ou sans frais 1 888 875-1120
Courriel : info@cbjc.org

Plantation d'arbres dans la région de Québec

Par **Pascal Grenier, responsable**
Groupe de simplicité volontaire de Québec

Des membres du Groupe de simplicité volontaire de Québec (GSVQ) nous ont signalé qu'il y avait une très belle occasion, pour les groupes environnementaux, de planter de nombreux nouveaux arbres dans le milieu urbain de Québec.

En effet, nous avons noté la présence de plusieurs terrains publics vacants qui pourraient recevoir des plantations. Ces terrains sont principalement situés dans les boucles d'entrée et de sortie des autoroutes et le long de certaines pistes cyclables, particulièrement celle des battures de Beauport.

Nous n'avons pas à démontrer l'importance des arbres en ville. Que l'on pense seulement à l'absorption de CO₂, à la création de zones d'ombre et d'habitats pour la faune et à l'apport au niveau de la diversité des paysages...

Un contact avec les autorités responsables au ministère des Transports du Québec et au service responsable de l'aménagement paysager à la Ville de Québec révèle que ces deux instances seraient favorables à la plantation d'arbres sur ces sites, pourvu que certaines précautions soient observées et que certains critères techniques soient suivis.

Toutefois, ces projets ne sont pas dans leurs priorités pour le moment. Ainsi, si des groupes environnementaux voulaient réaliser ces projets, il y a là une réelle opportunité.

Nous lançons donc un appel aux groupes environnementaux de la région afin que soient réalisés ces projets très utiles sur le plan écologique pour Québec.

Si ces projets vous intéressent, prière de contacter Pascal Grenier. ☞

Pour information
418 660-3550
responsable@gsvq.org
www.gsvq.org

Luttez contre les changements climatiques !

**Le temps change,
c'est le temps
de changer !**

Concours
www.defiquebec.com

À gagner : 1 vélo GoBike (www.gobikeworld.com / valeur de 1500\$)
1 aller-retour pour deux dans le Corridor Québec/Windsor avec VIA Rail
(valeur de 940\$)



Nos partenaires financiers :



Campagne de sensibilisation DéfiQuébec.com

Forêt penser à s'unir !

Jean-François Bergeron
 Coporte-parole de Forêt y voir

Le 2 juin dernier, littéralement éclipsé par une manifestation des syndiqués de la Ville de Québec qui sont encore et toujours en négociation avec leur employeur, un groupe d'une centaine de citoyens s'étaient réunis eux aussi sur les terrains de l'Hôtel de Ville dans l'espoir de se faire entendre par leurs conseillers municipaux. Leur message, d'une portée régionale et qui vise la défense et la protection de milieux naturels exceptionnels pourtant honteusement menacés par nos politiques sauvages de développement urbain est résumé dans la déclaration commune suivante. Celle-ci est l'œuvre de citoyens et de citoyennes de tous les âges et issus de plusieurs arrondissements et qui étaient présents lors de ladite manifestation organisée par Forêt y voir, un organisme de défense des forêts urbaines de l'arrondissement Charlesbourg qui espère réunir au cours des prochains mois, dans un organisme à saveur régionale, tous ceux et celles poursuivant des objectifs semblables.

DÉCLARATION COMMUNE FORÊT S'UNIR EN CE 400^e, PRÉSERVONS NOS FORÊTS URBAINES !

Nous, les citoyens et les citoyennes de la ville de Québec, de toutes les générations, venons de tous les horizons et de tous les arrondissements pour livrer notre message : Forêt s'unir en ce 400^e, préservons nos forêts urbaines! Comment peut-on fêter alors que nous continuons à détruire nos forêts urbaines, patrimoine hérité des générations qui nous ont précédés?

Actuellement, dans plusieurs arrondissements, la Ville laisse les promoteurs pratiquer des coupes à blanc dans nos forêts urbaines alors que des outils mieux adaptés, des outils dignes du 21^e siècle, nous permettent d'éviter une telle pratique. La plupart des développements en milieu boisé¹ vantent la beauté du paysage dans leur publicité pour ensuite tout raser avant de construire. Pourtant, le Service de l'environnement a conçu un guide de construction en milieu boisé . Ne pourrait-

on pas contraindre les promoteurs à mettre en application ces suggestions incontournables? Nous voulons également que le prochain *Règlement sur l'abattage des arbres* ait des dents. Le développement de la montagne des Roches, dans Charlesbourg, a signifié la destruction de dizaines d'hectares de belles forêts urbaines en dépit des demandes insistantes de centaines de citoyens qui réclamaient leur préservation. Dans bien d'autres secteurs de la région, la destruction des forêts urbaines a entraîné par la suite des inondations dont la réparation des dommages s'est avérée extrêmement coûteuse pour la Ville. Cessons donc cette vision à court terme !

Dans son *Plan directeur des milieux naturels et de la forêt urbaine*, la Ville de Québec s'engageait pourtant fermement à protéger ses milieux naturels :

« En plus de renforcer la nature et la qualité de la protection accordée aux milieux naturels bénéficiant déjà d'une certaine protection, la Ville désire accroître la superficie des milieux naturels conservés sur son territoire. Comme objectif quantitatif, elle fait sien celui du gouvernement du Québec de 8 %. Si l'on considère que la ville de Québec compte déjà 5,2 % de territoire affecté à la conservation naturelle, elle doit donc affecter un 2,8 % supplémentaire à la conservation, soit 1 312 ha supplémentaires². »

Récemment, la Ville de Québec, et en particulier son maire, cherchait un legs à faire à la Ville à l'occasion de son 400^e. La Ville de Québec ne pourrait-elle pas s'engager fermement à protéger ces 1 312 ha de forêts et à désigner des espaces précis à conserver? Nous voulons que la Ville atteigne ces cibles visées qui vont dans le sens de la *Stratégie gouvernementale de développement durable*³.

En juin 2007, la Ville de Québec adoptait une *Politique du patrimoine* qui incluait 67 milieux naturels d'intérêt répertoriés par le Service de l'environnement. Nous voulons que cette politique soit respectée et que les 67 milieux naturels répertoriés soient protégés.

À Charlesbourg, au nord du chemin Château-Bigot, une magnifique forêt urbaine de 100 ha, traversée par trois rivières et constituée de quatre milieux naturels d'intérêt est menacée. Ne pourrions-nous pas la retenir dès maintenant comme espace à protéger en priorité?

À Sillery, poumon du centre-ville et magnifique arrondissement historique, le couvert forestier est menacé par des développements domiciliaires et par le désir des promoteurs de voir disparaître le Règlement sur l'abattage des arbres.



Photo : Forêts s'unir

Il en est de même à Sainte-Foy, porte d'entrée principale de la ville de Québec, où les quelques boisés entourés d'autoroutes et de routes bouchonnées aux heures de pointe sont également dans la mire des promoteurs immobiliers. Seuls les quelques lambeaux de ce qui reste du boisé de l'Aquarium de Québec font l'objet d'une protection particulière.

Dès 1985, les élus de la grande région de Québec s'étaient donné comme objectif d'aménagement de « **contrôler l'expansion urbaine** ⁴ ». Lors de la révision du schéma en 2005, à la suite de l'adoption du Plan directeur d'aménagement et de développement (PDAD), la Ville a établi que le périmètre d'urbanisation fixé dans le PDAD pouvait accueillir 1,7 fois la croissance anticipée du nombre de ménages jusqu'en 2021, donc qu'elle avait amplement d'espace pour répondre à ses besoins jusqu'à cette date. La Ville indiquait également qu'« à l'intérieur du périmètre d'urbanisation, les espaces vacants situés près des noyaux d'activité (communautaires et commerciaux) devaient être construits avant ceux situés à la frange du développement urbain ».

Trois ans après l'adoption du PDAD, comment pouvons-nous déjà envisager d'étendre le développement aux forêts urbaines, alors que des espaces vacants avec toutes les infrastructures sont encore et toujours disponibles?

Nous voulons une vision à long terme, dans le respect de l'environnement et des milieux naturels pour préserver une qualité de vie dans cette ville que nous chérissons. Nous sentons la responsabilité citoyenne d'agir maintenant. Nous voulons penser globalement et agir localement dans l'intérêt des générations futures, de nos enfants et de nos petits-enfants.

Chers élus, nous comptons sur votre engagement à vous faire le relais de cette déclaration. Au-delà des nombreuses consultations, nous voulons faire partie des solutions! 📧

Des citoyennes et des citoyens de la ville de Québec, engagés en faveur de la protection des forêts urbaines et des milieux naturels.

Le 2 juin 2008

1 SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT et SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE QUÉBEC.

Développement domiciliaire en milieu boisé, Québec, 2005. Document en ligne : http://ville.quebec.qc.ca/fr/affaires/docs/developpement_domiciliaire_milieu_boise.pdf (le 10 aout 2008).

2 SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA VILLE DE QUÉBEC.

Plan directeur des milieux naturels et de la forêt urbaine, Tome 1 : Les milieux naturels, octobre 2006, p. 90.

3 MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS.

Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, Québec, décembre 2007.

Document en ligne : www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/strategie_gouvernementale/strat_gouv.pdf (le 10 aout 2008).

4 COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC.

Règlement n° 207 Schéma d'aménagement, Québec, le 14 décembre 2005. Document en ligne : www.ville.quebec.qc.ca/fr/organisation/docs/pdad/schema_amenage_cuq/reglement_207_schema_CUQ.pdf (le 10 aout 2008).

LE DÉFI DE L'ÉDUCATION FORESTIÈRE

Activités pédagogiques reliées à la forêt

Par **Stéphanie Bourgault**

Association forestière Québec métropolitain

Encore une fois cette année, l'Association forestière Québec métropolitain (AFQM) est fière d'offrir son service d'animation destiné aux écoles primaires et secondaires de la région de la Capitale-Nationale. Le Défi de l'éducation forestière vise à sensibiliser les élèves de façon stimulante aux enjeux de la forêt du Québec. En ce sens, l'AFQM développe différents outils pédagogiques traitants de la forêt et de tout ce qui l'entoure. Profitez de cet article pour les découvrir !

ANIMATIONS EN CLASSE

Animations pour le primaire

L'AFQM offre gratuitement l'animation d'activités pédagogiques en classe aux écoles primaires de la région de la Capitale-Nationale qui sont, ou deviennent, membre de l'Association. L'AFQM peut se déplacer une journée à votre école et peut visiter jusqu'à quatre classes. À l'aide de jeux, de dessins et de débats amusants portant sur l'importance de la forêt dans nos vies, les activités permettent de sensibiliser les jeunes. Elles touchent divers sujets comme la biodiversité, les arbres ainsi que la forêt et ses enjeux. Ces activités sont d'ailleurs regroupées dans deux guides pédagogiques de type clé en main : L'arbre est dans ses feuilles et La biodiversité dans tous ses états. Ces guides sont également en vente à nos bureaux afin de vous permettre de réaliser les activités vous-même.

Animations pour le secondaire

Deux types d'animations sont offerts pour les élèves du secondaire. Encore une fois, ces animations sont gratuites pour les écoles de la Capitale-Nationale.

Tout d'abord, nous vous proposons de faire découvrir les métiers de la forêt et du bois aux élèves. Cette présentation, basée sur le site Internet Les métiers de la forêt et du bois, regorge d'images et passe en revue les emplois dont la formation est offerte tant au niveau professionnel et technique qu'universitaire. Elle s'adresse aux professeurs qui aimeraient nous recevoir en classe ou encore aux conseillers d'orientation dans le cadre de journées-carrières.

Ensuite, pour les professeurs de géographie ou de sciences, nous proposons une activité stimulante qui consiste à simuler une table de concertation sur la coupe forestière. Cette activité interactive, qui se déroule sur une période, a pour but de faire prendre conscience aux élèves de l'importance qu'ont tous les utilisateurs de la forêt lors d'un projet de coupe forestière. Les élèves sont appelés à réfléchir et à débattre selon différentes valeurs afin de trouver un terrain d'entente qui conviendra aux différents groupes. Cette activité est également disponible en format clé en main pour les professeurs qui désirent la faire eux-mêmes.

EXCURSIONS EN FORÊT

Le Rallye de la forêt ancienne est une visite guidée gratuite et animée par un naturaliste dans le parc de la forêt ancienne du mont Wright, à Stoneham, et est offert aux écoles primaires et secondaires de la région de la Capitale-Nationale qui sont membre ou qui veulent devenir membre de l'AFQM, au coût de 20 \$. Les thèmes abordés lors des visites sont variés : l'historique de la famille Wright, l'intégrité écologique, les écosystèmes forestiers exceptionnels, la faune et la flore ainsi que les effets de la présence de l'humain sur l'environnement et la conservation. Comme chaque saison dévoile des attraits différents, les visites sont offertes tout au long de l'année scolaire. L'hiver, par exemple, les sentiers se parcourent en raquettes. Le parc municipal de la forêt ancienne du mont Wright, secteur forestier de 187 ha appartenant à la Municipalité de cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury, est accessible par la Route 175 et se situe à seulement 30 km du centre-ville de Québec. Tout comme son nom l'indique, la forêt du mont Wright est une forêt ancienne reconnue comme écosystème forestier exceptionnel par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Les peuplements anciens qui y sont identifiés sont tous deux âgés de plus de 300 ans. ☐

Au plaisir de vous visiter !

Pour nous joindre

Pour faire une réservation ou pour tout renseignement à propos de notre service d'activités pédagogiques, vous pouvez nous joindre aux coordonnées suivantes :



Association forestière Québec métropolitain

870, avenue de Salaberry, bureau 103
Québec (Québec) G1R 2T9
Tél. : 418-647-0909
Télec. : 418-524-4112
Courriel : afqm@afqm.org

Cette offre est rendue possible grâce au soutien du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier du ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, et du Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts de la Conférence régionale des Élus (CRÉ) de la Capitale-Nationale.

Plan de mise en valeur de la pointe aux Pins, Isle-aux-Grues

Par **Alexandre Baker**, chargé de projet en conservation et en éducation
Association forestière Québec métropolitain

La pointe aux Pins est un milieu naturel d'une qualité exceptionnelle situé à l'extrémité ouest de l'Isle-aux-Grues, laquelle se trouve au début de l'estuaire du fleuve Saint-Laurent à environ 60 km en aval de Québec. Ce milieu naturel est principalement constitué d'une vieille érablière identifiée par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF) en tant qu'écosystème forestier exceptionnel (forêt refuge). De plus, la pointe aux Pins est l'habitat de plusieurs espèces à statut précaire. Toutefois, la pointe aux Pins, de par sa situation géographique, renferme non seulement un couvert forestier exceptionnel, mais aussi un littoral offrant de vastes battures désignées aires de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA) par le MRNF et zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO) d'importance mondiale.



© Alexandre Baker, AFQM, 2008

En juin 2007, la pointe aux Pins a été acquise par Conservation de la nature et, à l'automne 2007, cet organisme a fait l'octroi d'un mandat à l'AFQM et à la Société des sentiers de la Capitale-Nationale de Québec pour réaliser la phase I du projet de mise en valeur de la pointe aux Pins. Cette phase vise à préserver l'intégrité écologique de cet écosystème forestier et côtier exceptionnel tout en garantissant l'accès public à ce territoire.

Cette phase incluait les éléments suivants :

- la réalisation de travaux préliminaires (visite de terrain, compilation d'information);
- l'organisation, la réalisation et le suivi de rencontres de consultation;
- la réalisation de plans et devis pour le secteur de l'accueil et des sentiers;
- la réalisation d'un rapport synthèse de mise en valeur.

Dans la réalisation de la phase I du projet de mise en valeur, diverses consultations ont été menées sous la forme de rencontres, que ce soit auprès du grand public, des artistes ou du comité de gestion de la pointe aux Pins. Ces rencontres ont d'une part pour but de présenter le projet de manière générale, de recueillir les opinions, les idées ou les suggestions des personnes présentes à ces rencontres et, d'autre part, de discuter des éléments de mise en valeur proposés, de répondre

à toutes questions techniques concernant les aménagements à réaliser et d'obtenir l'approbation du comité de gestion de la pointe aux Pins avant de procéder à l'élaboration des plans et devis. Globalement, la tenue de ces consultations renforce l'appropriation du projet par les résidents et les intervenants de l'Isle-aux-Grues. D'ailleurs, il semble clair que le projet est porté par une volonté locale et la réalisation de ce projet pour la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues générera des retombées positives sur le tourisme et l'économie locale.

Par ailleurs, ce projet comporte une particularité intéressante parce que Conservation de la nature le réalise en explorant le concept de nature-culture en association avec la Fondation Riopelle-Vachon. En effet, l'Isle-aux-Grues possède un fort attrait touristique non seulement en raison de ses attraits naturels, mais aussi en raison de ses attraits culturels.

En somme, la grande richesse tant floristique, faunique que forestière de la pointe aux Pins en fait un milieu naturel d'intérêt qui doit être protégé et mis en valeur. Ainsi, la mise en œuvre du plan de mise en valeur réalisé par l'AFQM permettra une meilleure planification des aménagements nécessaires à la pratique d'activités compatibles avec les objectifs du site. De surcroît, les caractéristiques écologiques remarquables de la pointe aux Pins pourront être conservées afin de préserver la qualité des habitats fauniques et floristiques et de contribuer à la diversité biologique de l'estuaire du fleuve Saint-Laurent et du Québec.

Pour obtenir de l'information complémentaire ou pour toute autre question à l'égard de cet article, vous pouvez communiquer avec l'Association forestière Québec métropolitain à afqm@afqm.org ou au **418 647-0909**.

Références :

- www.natureconservancy.ca/site/News2?abbr=qc_cnc_&page=NewsArticle&id=8203
- www.natureconservancy.ca/site/News2?abbr=qc_cnc_&id=7919&page=NewsArticle
- www.naturequebec.org/ressources/fichiers/Biodiversite/Ateliers/2008/PPT08-03-14_HPelletier.pdf
- www.hydroquebec.com/4d_includes/depdoc/cpe/fr/fiche_descriptive_pointe_aux_pins.pdf

LES BOISÉS URBAINS : Lieux de rencontre



FORÊT

Encore de belles rencontres au programme cet automne...

C'est avec grand plaisir que l'Association forestière Québec métropolitain vous fait partager les dernières actualités du projet Boisés urbains : lieux de rencontre, un évènement du 400e anniversaire de Québec, qui a connu un vif succès tout au long de l'année. Plus de 20 000 visiteurs sur la vitrine virtuelle du projet prouvent l'intérêt du public pour ce type d'évènement.

Par **Agnès Verstraete, biologiste**
Association forestière Québec métropolitain

Un patrimoine collectif à préserver

Souvent, au cœur de la ville, les boisés urbains sont des espaces forestiers qui remplissent de nombreuses fonctions sociales et environnementales essentielles à la qualité de vie des citoyens. Que ce soit pour leur richesse, le décor ou l'atmosphère qui s'en dégage, les boisés urbains constituent un trésor irremplaçable sur le plan individuel, mais aussi un patrimoine collectif inestimable pour toute la communauté. C'est de ce constat qu'est né le projet de l'Association forestière Québec métropolitain (AFQM) qui s'est associée aux festivités du 400e anniversaire de Québec pour offrir un projet en plusieurs volets où les boisés urbains sont à l'honneur. En premier lieu, la vitrine virtuelle du projet (www.parcsnaturelsquebec.org) donne accès à une foule d'informations sur les parcs de l'agglomération de Québec ainsi qu'aux autres volets du projet. Les jeunes n'ont pas été oubliés et une place de choix leur a été réservée dans la programmation.

Le concours photo remporte un vif succès!



Le concours photo Je clique sur les boisés!, un des trois volets du projet des boisés urbains, est maintenant terminé. C'est une belle réussite pour cette première édition qui s'est tenue du 14 février au 20 juin 2008 : plusieurs centaines de photographies ont été reçues en quelques semaines, témoignant de l'attachement de la population pour les boisés

urbains. Un volet jeunesse était spécialement consacré aux jeunes de 12 à 18 ans, qui ont répondu avec enthousiasme à l'invitation.

En tout, 3500\$ seront remis en prix aux 17 lauréats du concours photo lors du vernissage privé qui aura lieu le 4 septembre prochain à l'Observatoire de la capitale, en collaboration avec la Commission de la capitale nationale du Québec.

Pour consulter la galerie photo des photos participantes, rendez-vous au www.parcsnaturelsquebec.org. Les photographies lauréates y seront également présentées à partir du 5 septembre 2008. D'ici là, le suspense reste entier sur l'identité des 17 lauréats...

Une exposition à ne pas manquer...

Après le vernissage, les photographies lauréates partiront en tournée dans certaines bibliothèques de la ville : elles seront exposées pour le grand public

- » à la bibliothèque du Collège-des-Jésuites
(1120, boulevard René-Lévesque Ouest)
du 12 septembre au 2 octobre 2008,
- » à la bibliothèque Roger-Lemelin
(4705, rue de la Promenade-des-Sœurs)
du 7 au 26 octobre 2008
- » à la bibliothèque Canardière
(1601, chemin de la Canardière)
du 28 octobre au 23 novembre 2008.



COMMISSION DE
LA CAPITALE
NATIONALE

Québec

gosselin photo vidéo

Visites scolaires dans les écoles primaires



Dans le cadre du projet des boisés urbains, les écoles n'ont pas été oubliées et nombre d'entre elles ont répondu favorablement à l'invitation lancée par l'Association forestière Québec métropolitain pour offrir aux jeunes une excursion intitulée À la découverte des boisés urbains. En tout, 24 animations extérieures ont été proposées à des écoles réparties sur tout le territoire de Québec, pour des groupes de la maternelle à la sixième année. Ces sorties fort appréciées ont permis aux jeunes de se familiariser avec le milieu forestier, de s'interroger sur la qualité de leur milieu de vie et sur la place qu'occupent les boisés dans leur quotidien.



Les boisés urbains : lieux de rencontre, mis sur pied par l'Association forestière Québec métropolitain, est une activité officielle des Fêtes du 400e anniversaire de Québec.



Dernière chance pour les visites guidées dans les parcs de Québec!

Pour le grand public, l'AFQM offre cet automne une dernière série de visites guidées gratuites dans un parc de chaque arrondissement. Ces visites, offertes en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, auront lieu les vendredis 19 et 26 septembre ainsi que les samedis 20 et 27 septembre 2008, sur réservation, au 418 647-0909. D'une durée de 1 h 30 min à 2 h 30 min selon les parcs, ces visites sont accessibles à tous et vous permettront de mieux connaître les richesses naturelles de ces parcs en plein cœur de la ville. Les thèmes abordés porteront sur les différents bénéfices des boisés urbains pour la communauté, l'historique du boisé et sa présence dans la trame urbaine, la coloration automnale et, bien sûr, l'écologie du boisé. Des occasions de sorties à ne pas manquer!

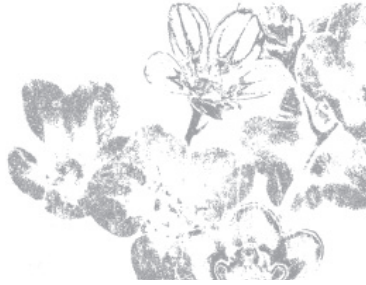
Pour toute information, communiquer avec madame Agnès Verstraete au 522-0006, poste 3021.



Enracinée dans son milieu depuis 1958

L'attribution des prix aux lauréats du concours photo Je clique sur les boisés est rendue possible grâce au soutien financier de la Commission de la capitale nationale du Québec, de Gosselin Photo vidéo inc., du Conseil de l'industrie forestière du Québec, de la Station touristique Duchesnay ainsi que de madame Catherine Morissette, députée de Charlesbourg, de monsieur Philippe Couillard, député de Jean-talon, de monsieur Hubert Benoît, député de Montmorency, de monsieur Éric Caire, député de La Peltrie, et de monsieur Gilles Taillon, député de Chauveau.

+
+
+



CONCEPTEUR OFFICIEL DU BULLETIN D'INFORMATION
DU CRE-CAPITALE NATIONALE

870, AVENUE DE SALABERRY
BUREAU 201
QUÉBEC (QUÉBEC) G1R 2T9
T : 418.525.7707 _ F : 418.524.4112
info@corsairedesign.com



Qu'est-ce que le CRE-Capitale nationale ?

Le Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale nationale (CRE-Capitale nationale) est un organisme à but non lucratif créé en 1989.

Il regroupe des organismes, des associations, des institutions, des entreprises et des individus ayant à cœur la promotion du développement durable et la défense des droits collectifs pour un environnement de qualité. Ses actions se concentrent particulièrement dans la région administrative 03.

Sa mission première consiste à promouvoir l'insertion des valeurs associées à l'environnement

le développement durable et la gestion intégrée des ressources auprès de la population et des décideurs.

Sa stratégie privilégie la concertation régionale, les actions de sensibilisation, les projets concrets avec les intervenants du milieu et la conception d'instruments de diffusion. Il œuvre principalement dans les dossiers touchant l'aménagement du territoire, les matières résiduelles, l'eau, le transport, les milieux naturels et l'éducation relative à l'environnement.

Le CRE-Capitale nationale mise également sur la diffusion de l'information et sur le dynamisme de ses membres pour faire de l'environnement une priorité régionale.

Organismes environnementaux à but non-lucratif

Accès transports viables (ATV) • Action plans d'eau-plein air • Amies de la Terre de Québec (ATQ) • Amies de la Terre de l'île d'Orléans • Association pour la protection de l'environnement du Lac Saint-Charles (APEL) • Association des amis du Cap Tourmente • Association forestière Québec métropolitain (AFQM) • Association pour la protection de l'environnement du lac Naime inc. (APELN) • Boîte à science • Centre de gestion des déplacements • Centre d'interprétation du Parc de la falaise et de la chute Kabir Kouba • Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE) • Club des ornithologues de Québec inc. (COQ) • Cohabitat Québec • Comité de valorisation de la rivière Beauport (CVRB) • Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge (CBRCR) • Conseil de bassin de la rivière Montmorency (CBRM) • Conseil de bassin de la rivière Saint-Charles (CBRSC) • Conservation Faune Aquatique Québec inc. • Corporation d'actions et de gestion environnementale de Québec (CAGEQ) • Corporation d'aménagement et de la protection de la Saint-Anne (CAPSA) • Corporation du Bassin de la Jacques-Cartier (CRJC) • Environnement JEunesse (ENJEU) • Équiterre • Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA) • Forêt y voir • Front-Vert (Association des étudiants du Cégep F.-X.-Garneau) • Groupe de simplicité volontaire de Québec (GSVQ) • Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM) • Promo-Vélo • Qualité de vie à Québec (QVQ) • Québec'ERE • Réseau des Écoles vertes Brundtland • Société Provancher d'histoire naturelle du Canada • Table de concertation en environnement de Portneuf • Union des citoyens des deux rivières • Vélo Vert Inc • VIA Agro-Écologie

Milieu socio-économique, communautaire et syndical

Armée du Salut • Auberge du Mont Saint-Sacrement • Carrefour Tiers-Monde • Centrale des syndicats du Québec (CSQ) • Centre Étape • Chambre de commerce secteur ouest de Portneuf (CCSOP) • Conseil central de Québec Chaudières-Appalaches (CCSN) • Conseil syndical de Québec-Chaudières-Appalaches • Corsaire design • Fondation communautaire du grand Québec • Fondation Héritage Montréal • Nuage en pantalon • Parc technologique du Québec métropolitain • Pôle Québec Chaudières-Appalaches • Recyclage Vanier • Ressourcerie de Lac Saint-Charles • Syndicat de l'enseignement de la région de Québec • Théâtre Périscope

Milieu agricole et forestier

Agence des forêts privées de Québec 03 • Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Rive-Nord (Québec) • Forêt Montmorency

Milieu de la santé

Agence de développement de réseaux locaux, de services de santé et de services sociaux • Association pour la lutte contre l'Ambrosia (ALCA)

Milieu de l'éducation et de la recherche

Association des étudiantes et des étudiants de l'université Laval inscrits aux études supérieures (AÉLIES) • Cégep Limoilou • Commission scolaire de la Capitale • Explos-Nature • Groupe de recherche appliquée en macro écologie (GRAME) • La Société des amis du Jardin Van den Hende inc. • Institut du Nouveau Monde

Gouvernements locaux et régionaux

Agriculture Agroalimentaire Canada (AAC) • Caisse populaire Desjardins de Saint-Dominique • Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) • Centre de recherche pour la défense Valcartier • Centre local de développement de Charlevoix (CLD) • Centre local de développement de Québec (CLD) • Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) • Municipalité de Saint-Pierre-Île-d'Orléans • Municipalité régionale de comté de Charlevoix • Municipalité régionale de comté Côte-de-Beaupré • Municipalité de Lac-Beauport • Parc national de la Jacques-Cartier • Parcs nationaux des Grands-Jardins et des Hautes-Gorges-de-la-rivière-Malbaie • Réseau de transports de la Capitale (RTC) • Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) • Ville de Québec

Milieu industriel et des entreprises à but lucratif

ALCOA - Aluminerie de Deschambault • Croisière AML • Groupe DESFOR • Hydro-Québec • Loto-Québec • Papiers Stadacona • Société du Centre des congrès de Québec • Tecslut Inc. • Transfert environnement • VEOLIA Services à l'environnement

Oui, je deviens membre du CRE-Capitale nationale !

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Organisme à but non lucratif (OBNL) | <input type="checkbox"/> 1 an (20,00 \$) | <input type="checkbox"/> 3 ans (50,00 \$) |
| <input type="checkbox"/> Membre individuel | <input type="checkbox"/> 1 an (10,00 \$) | <input type="checkbox"/> 3 ans (25,00 \$) |
| <input type="checkbox"/> Autre (entreprises, municipalités, OBL, instit...) | <input type="checkbox"/> 1 an (75,00 \$) | <input type="checkbox"/> 3 ans (180,00 \$) |
| <input type="checkbox"/> Bulletin (gratuit pour les membres) | <input type="checkbox"/> 10,00 \$ par année | |

NOM DE L'ORGANISME

NOM DU REPRÉSENTANT

ADRESSE

CODE POSTAL

NO TÉLÉPHONE

NO TÉLÉCOPIEUR

COURRIEL

PAIEMENT :

- Chèque joint Argent VISA MASTERCARD

Numéro de carte :

Date d'expiration :

Prrière de libeller votre chèque à l'ordre de

Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale nationale (CRE-Capitale nationale)

870, avenue Salaberry, bureau 312, Québec, (Québec), G1R 2T9 • www.cre-capitale.org

Téléphone : (418) 524-7113 • Télécopieur : (418) 524-4112 • Courriel : info@cre-capitale.org